

ZEC DES MARAIS : DEMANDONS LA TRANSPARENCE !

Habitants de la rue des Marais, Coupvray / Esbly,

Des travaux ont commencé dans l'ancienne peupleraie sans aucune information claire.

Pas de panneaux, pas de planning, pas de plan détaillé. Pourquoi ce silence ?

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

- L'autorisation préfectorale pour ces travaux est contestée au **Tribunal Administratif de Melun** par une association environnementale agréée.
- L'étude « Loi sur l'eau » est jugée insuffisante et truffée d'erreurs.
- Les objectifs déclarés du projet, notamment la lutte contre les inondations, sont trompeurs :
 - **Le ru de Coupvray est bloqué au sud** et ne traverse plus le canal.
 - Les inondations sont liées à la nappe alluviale, pas au ru.
 - Les surfaces prises en compte ignorent certains quartiers et boisements.

LE COÛT : 1 700 000 € POUR UN PROJET INUTILE ?

La Communauté d'Agglomération du Val d'Europe a déjà prévu un programme d'études et de travaux (7,3 M€) pour améliorer les réseaux d'eaux.

Pourquoi précipiter ce chantier coûteux et opaque ?

QUESTIONS SANS RÉPONSE :

- Quels travaux sont réellement en cours ?
- S'agit-il d'un projet écologique ?
Ou d'une préparation pour d'autres aménagements urbains ?
- Que deviennent les déchets accumulés dans le marais ?

Rejoignez-nous pour exiger la transparence et protéger notre cadre de vie !

Informez-vous Participez au débat sur notre site :

<http://coupvray-unofficiel.hautefort.com>

AB2CVE (Asso 1901), sms 0610944782, ab2cve@gmail.fr 45, rue de Lesches
Association Bourg de Coupvray Cadre de Vie Environnement

Tract 7 le 11 janvier 2025